

l'avoire point respectée, et vous, ses chefs dans la tempête vous ne la sauvez que par la rapidité.

### BOMBARDIEMENT DE PÉRONNE

On écrit des environs de Péronne au Courrier du Nord, en date du 12 janvier 1871 :

Le 26 décembre, les Prussiens sont venus, audacieusement, placer en rase campagne trois batteries, une sur le Mont Saint-Quentin, une à la Maisonnette, et une sur la route d'Adhes. Ils ont immédiatement commencé le bombardement avec leurs obus à pétrole, sans tirer un seul coup sur les remparts. Le premier obus est tombé sur l'hospice et l'a immédiatement incendié. Ils ont payé cher leur audace. La presque totalité de leurs pièces a été démontée dès la première journée et ils ont perdu beaucoup de monde.

Après ils ont fait venir de la Fère des pièces d'une énorme portée, ont fait, malgré la gelée, des tranchées pour s'abriter et les ont placés à une distance que ne pouvaient atteindre nos pièces qui n'avaient plus rien à faire. Les habitants étaient dans les casernes où le mauvais air et les bouillottes ont fait mourir beaucoup de femmes et d'enfants, mais par le feu ennemi, il n'y a eu que 5 à 6 tués. Les officiers suivis de leurs ordonnances, ont pu, moyennant la capitulation signée le 9, à dix heures du soir, se retirer sous parole de ne plus servir contre la Prusse pendant la durée de la guerre. Il y a 3,400 prisonniers environ, dont 750 du 43<sup>e</sup> de ligne, 150 marins, et le reste mobiles ou mobilisés de la Somme et du Pas-de-Calais. Ils ont été dirigés sur la Fère. La moitié de la ville est brûlée, le reste très endommagé.

### LETTERES D'AMIENS.

Nous empruntons au Préparateur les deux lettres suivantes :

Amiens, 10 janvier.

La ville d'Amiens a toujours un aspect triste. La plupart des boutiques sont fermées, malgré la publication par laquelle les Prussiens annoncent que dorénavant aucune réquisition ne pourra avoir lieu sans autorisation écrite du commandant de place ou de l'intendance, et que les boutiques d'ouvrir leurs magasins afin de donner un peu cours aux affaires; la fermeture des magasins donne à la ville un aspect de tristesse digne.

On a beau faire, on ne peut maîtriser l'aversion, la haine même, pour ces hommes qui en bien des circonstances se sont montrés cruels, et on ne peut s'habituer à voir toutes ces faces allemandes ornées de longues pipes de porcelaine, et à entendre le bruit des sabres battant le pavé, et instinctivement on cherche un revolver à sa ceinture, pour se débarrasser d'un de ces massifs allemands, mais hélas ! il faut souffrir en silence, car si on ouvre la bouche contre ces traîtres, on court le risque de voir arriver sous le nez un sabre qui peut arriver sous le nez du gouvernement prussien.

De nombreux passages de troupes ont lieu en ce moment; mais il est bien difficile de connaître les directions prises par les Prussiens, ils ont une telle connaissance des routes et contre-roules, en sorte qu'on les voit apparaître sur un point sans savoir comment ils y sont arrivés.

Aujourd'hui, une voiture particulière partie pour Abbeville n'a pu aller plus loin que Picquigny, et a dû revenir à Amiens.

Mais ce qui n'est par le moins pénible pour notre ville, ce sont les nombreux blessés qu'on y accumule, les ambulances

prussiennes occupent tous les établissements publics, ce qui prouve le nombre de leurs blessés, et encore, en ont-ils expédié un certain nombre en Allemagne.

Voici un fait qui démontrera combien les ambulances sont en défaut; ils se plaignent dans une de leurs ambulances que les water-closet, vulgo latrines, ne fonctionnent pas bien, on fait venir des ouvriers qui démontent les tuyaux, et on les trouve encombrés de morceaux de bras et de jambes provenant d'amputations!

Depuis quelques jours il leur est mort un assez grand nombre d'officiers blessés.

Le prince Radziwil, je crois de l'avoir dit, devenu fou après la bataille de Querrieu a été transporté à Clermont.

A propos de blessés, l'autorité prussienne a adressé aux médecins la proclamation suivante :

Tous les médecins français qui se trouvent dans la ville reçoivent l'ordre de se présenter de suite à la commandantur d'Amiens, dans la caserne de gendarmerie le 1<sup>er</sup> janvier, de neuf heures jusqu'à midi et demi, et d'y donner leur adresse, et de présenter, en même temps, un rapport des soldats français qui se trouvent confiés à leurs soins.

Ce rapport doit être fait de manière qu'on puisse y voir :

1. Combien de soldats se trouvent confiés à leurs soins;
2. Dans quelles maisons ces soldats se trouvent en indiquant rue et numéro;
3. Combien de ces soldats se trouvent complètement rétablis;
4. Combien peuvent se trouver prochainement rétablis;
5. Le nombre de ces soldats se trouvant blessés de manière à ne plus pouvoir répondre au service militaire. De même les médecins civils qui ont des soldats confiés à leurs soins, ont à envoyer un rapport analogue à la commandantur en y indiquant leur demeure personnelle.

Tous les médecins qui, après cette proclamation, n'auront pas indiqué le nombre exact de leurs blessés, auront à subir vis-à-vis de la commandantur toutes les conséquences de leur retard.

Amiens, le 31 décembre 1870.

Le commandant général major, VOX RUVILLE.

Les médecins ont répondu unanimement qu'il leur arriverait ce que jugerait l'autorité prussienne, mais que le secret auquel ils sont soumis ne leur permettait pas semblable déclaration; devant pareil refus, l'autorité prussienne a ordonné aux particuliers qui avaient des blessés à faire cette déclaration sous peine de 5,000 francs d'amende; pareille déclaration devait être faite par les administrateurs d'ambulance, mais pour ceux-ci seulement sous peine de 5 francs pour chaque omission.

Voilà, du reste, le texte de cette notification :

Les listes des blessés français en traitement à Amiens étant devenues insuffisantes par des changements survenus, il est nécessaire d'en composer de nouvelles.

J'engage tous les administrateurs et préposés d'hôpitaux et d'ambulances à me faire parvenir à la préfecture, le 7 janvier, avant six heures du soir, des listes complètes des blessés français se trouvant, l'heure qu'il est, dans les établissements qu'ils dirigent. Les registres doivent contenir les noms et les numéros des blessés, ainsi que leur grade et les numéros des régiments auxquels ils ont appartenu, sous peine d'une amende de 5 francs pour chaque omission dans le registre.

De même les habitants sont tenus d'annoncer par écrit à la préfecture, les blessés qui se trouvent logés chez eux, en indiquant leurs noms, grades, les numéros de leurs régiments et l'assistance médicale dont ils jouissent; une amende de 5,000 (cinq mille francs), sera payée pour chaque cas de contravention à cet ordre, à moins qu'on ne produise en cas d'assistance de la part du locataire, le propriétaire de la maison est obligé solidairement.

Amiens, le 5 janvier 1871.

Le comte LEMURFF-STREINORT, préfet.

Une troisième pièce non moins curieuse que les deux autres, c'est un ordre du

jour du commandant en chef de la première armée. Le voici :

Malgré la défense répétée, les réquisitions irrégulières se sont répétées à Amiens et ses faubourgs. Toutes réquisitions qui se feraient ici sans autorisation formelle du commandant de place, de l'étape ou de l'intendance, sont prohibées et tous ceux qui manqueraient à cet ordre seront punis.

En mettant donc les négociants d'Amiens par cette publication, à même de refuser catégoriquement toute exigence qui leur demanderait des marchandises sans les payer argent comptant, j'engage tous ceux qui, jusqu'à ce jour, ont tenu leurs magasins fermés, à les ouvrir au public, en s'intéressant au commerce et à la tranquillité de la ville d'Amiens.

Amiens, le 7 janvier 1871.

Le comte LEMURFF-STREINORT.

MM. Bonard et Lecofette sont sortis de la citadelle grâce aux démarches du maire.

Le fils de Bismark, officier aux dragons bleus était ici hier, c'est, dit-on, un beau garçon.

Nous avons également à Amiens un Talleyrand Périgord, naturalisé prussien et qui a le cœur de faire la guerre contre sa mère patrie.

Amiens, 12 janvier.

Les hordes de sauvages qui envahissent notre malheureux pays continuent leurs actes de brigandage. Rien n'est sacré pour eux ni la propriété privée, ni le domicile ni les personnes les plus inoffensives. Ils ne reculent devant aucun excès pour assouvir leur haine. En voici un nouvel exemple :

Lundi, quelques dragons prussiens sont passés à Oismont (Somme) sans s'y arrêter. Le 10, ils revinrent, firent des réquisitions de gants, de chaus-sures, et demandèrent à manger à M. Jules Martin, maire du Bourg, qui les conduisit dans un auberge où ils ne voulurent pas entrer. On leur servit des aliments qu'ils mangèrent à cheval.

Tout à coup une détonation se fit entendre. Les mobiles cachés dans le village venaient de faire feu. L'officier qui commandait le détachement prussien tomba, ses soldats prirent la fuite en emmenant avec eux l'officier blessé qui ne tarda pas à expirer.

Comme il fallait s'y attendre, les Prussiens revinrent le lendemain au petit jour, mais cette fois au nombre de 200. Ils se rendent chez le maire qui n'était pas encore levé. Ils enfoncent portes et fenêtres, s'emparent du maire qu'ils garrottent, lui signifiant que si dans une heure il ne leur a pas remis 20,000 fr., il sera fusillé et sa maison incendiée.

Mme Martin se jeta aux pieds de l'officier prussien, M. le doyen implora aussi grâce pour sa paroisse, le barbare resta inflexible. Cependant il était impossible de trouver pareille somme dans ce village. M. Martin donna 1,000 fr., Mme de Chamisso en apporta autant, ainsi que M. de Saint-Cheron, ancien officier des zouaves pontificaux. Ces 3,000 fr. ne purent satisfaire ces sauvages, aussi se dédamaient-ils d'une autre façon. Ils mirent au pillage Oismont pendant une heure.

Toutes les maisons furent visitées de la cave au grenier. Les brigands enlevèrent tout ce qui était à leur convenance, comestibles, vins, linge, etc. La boutique d'un horloger fut complètement dévalisée; horloges, montres, pendules, tout fut pris.

A dix heures, le pillage était fini. Les soldats, gorgés de butin et d'eau-de-vie, quittèrent Oismont et se dirigèrent sur Airaines. Là, huit soldats plus ivres encore que les autres, déclarèrent qu'ils ne pouvaient plus avancer.

On requit aussitôt deux voitures avec conducteurs, dans lesquelles on les fit monter. Comme il n'y avait pas de place pour les conducteurs, ces malheureux durent aller à pied, frappés à coups de plat de sabre, courir en conduisant leurs

chevaux aiguillonnés sans cesse par des coups de baïonnette.

Si l'en crois d'autres renseignements, une autre troupe composée de plusieurs centaines d'individus et trainant après elle quarante chariots de réquisitions est également passée hier à Hallencourt.

Voici quelques détails empruntés au Journal des Débats sur les effets produits par les obus à l'intérieur de Paris :

Malgré le véritable danger auquel on s'exposait en circulant dans les rues voisines du Val-de-Grâce, la foule se dirigeait néanmoins de ce côté chaque fois qu'elle croyait avoir entendu éclater des projectiles. Et cependant l'occasion était bonne de recueillir des éclats d'obus, occupation à laquelle les Parisiens, si donnent en ce moment avec ardeur; car, pour notre part, en moins d'une heure, cette après-midi, nous avons vu éclater une quinzaine de bombes. Devant une maison de la rue Gay-Lussac occupée par une ambulance municipale du 5<sup>e</sup> arrondissement, on examine au troisième étage, à l'angle d'une toiture, les dégâts causés par le passage d'un projectile. Une gouttière, tordue sur une longueur de 2 mètres, est de scellée et prend le long du mur. En face, une bombe s'est enfoncée si avant dans le sol que, bien qu'on ait fouillé jusqu'à deux mètres, on n'a pu encore la retrouver. Rue des Feuillantines, un obus a laissé les traces de son passage sur la toiture, a brisé des cheminées et s'est abattu dans un jardin.

Aujourd'hui, sur un même point, près du Val-de-Grâce, cinq ou six projectiles sont venus éclater, quelques pavés enlevés, plusieurs carreaux brisés; c'est là tout ce que l'on a eu à regretter.

Les habitants en ont été quittes pour la peur. Il n'en a malheureusement point été de même rue d'Enfer, dans la matinée une quinzaine de consommateurs se trouvaient réunis chez M. Guillaume Chahan, marchand de vin, lorsque les éclats d'un obus tombé devant la maison atteignirent et blessèrent plus ou moins grièvement plusieurs d'entre eux. Un de ces consommateurs, M. A. Pilloy, jardinier à Châtillon, réfugié à Paris avec sa famille, a été frappé mortellement. Ce pauvre homme, âgé seulement de 33 ans, laisse une jeune femme qui n'a pas encore 19 ans, et deux petits enfants.

Rue d'Enfer, un obus est passé par le mur à la hauteur du premier étage et s'est frayé un passage à travers le plafond et le parquet du rez-de-chaussée. La secousse a été si violente que meubles, pendules, flambeaux, tout a été littéralement réduit en morceaux dans les appartements. Une pauvre dame, malade depuis peu de temps et qui se trouvait couchée au second étage, a été emmenée à demi-morte de frayeur. L'on craint pour ses jours.

Au Luxembourg, dans la partie occupée par les ambulances, une demi douzaine de projectiles se sont abattus; avenue de l'Observatoire, un obus tombe dans la contre-allée de droite, fouille le sol, va rebondir à 20 mètres sur le côté gauche, enlève trois pavés et éclate. Deux dames, la mère et la fille ont été blessées assez grièvement par ces éclats.

Un projectile a pénétré par le toit d'une maison, boulevard Port-Royal, s'est introduit au cinquième étage dans un logement occupé par M. Brissay, tailleur, a passé entre deux berceaux où reposaient deux petits enfants, et a éclaté dans cette pièce. La mère, qui était dans une chambre voisine, accourut et s'attend à ne plus trouver que deux cadavres.

O bonheur ! un seul enfant a reçu à la tête une très légère blessure. Le second ouvre les yeux et ne se doute pas de l'effroyable danger auquel il vient d'échapper, il tend ses petits bras et demande à aller se promener. M. et Mme Bris-

say n'ont qu'une pensée, ils se précipitent à aller chercher des voitures et de dépanner.

Rue Saint-Jacques, un projectile a percé un mur au quatrième étage. Il est tombé sur le pavé, a éclaté et a brisé des lanternes des boutiques. Les éclats ont cassé toutes les vitres aux divers étages de six maisons.

Rue Vanvois, une bombe passe sur le côté d'une maison, au second étage, traverse un appartement, rebondit dans la maison voisine, effondre un plancher et éclate dans un logement où une femme et ses deux jeunes filles se trouvaient à table : Par un bonheur inouï, il n'y a pas d'accident grave. Une des jeunes filles a été atteinte très légèrement à la figure.

En revenant nous apercevons une foule de curieux stationnant au carrefour de l'Observatoire et examinant les dégâts causés par un projectile. La bombe s'est abattue dans l'allée. Des éclats ont enlevé une partie du tronc d'un arbre énorme, d'autres ont tordu les grilles qui entourent un jeu de baguette et ont coupé plusieurs branches assez épaisses d'un certain nombre d'arbres. Pendant tout le cours de l'après-midi, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement et dans une partie du 5<sup>e</sup>, on ne rencontre que des locataires occupés à déménager à la hâte.

Un témoin oculaire, qui était l'hôte de l'évêque d'Orléans, nous raconte ainsi l'arrivée des Prussiens chez Mgr Dupanloup :

L'évêque allait déjeuner lorsque les Prussiens se présentent, après avoir posé des sentinelles à l'hôtel. Un officier ouvre la porte de la salle à manger et se plaint avec menaces de n'avoir trouvé personne pour le recevoir et le conduire. Il demande si la pièce qu'il occupe est la place à manger. Puis il marque à la craie les chambres du rez-de-chaussée. Mgr Dupanloup descend, et lui dit que si on prend les chambres de ses vicaires généraux, il quittera lui-même l'évêché. L'officier lui répond que c'est pour deux jours seulement, et pose deux factionnaires à l'entrée de la chambre. Il fit briser à coups de sabre la porte d'un réduit où se trouvaient des objets de literie, déclarant qu'au besoin il prendrait la chambre de l'évêché. Les officiers menaçants les domestiques qui ne les servaient pas assez vite, en se plaignant qu'ils ne les servent pas en livrée.

Deux montres ont été volées dans la chambre de l'abbé Lagrange et une somme de 100 fr. chez l'abbé Hefsch. L'abbé Lagrange ayant reproché, cet acte de bassesse, un officier voulut le souffleter. Mais l'abbé maintint fièrement son imputation qui, en France, serait le déshonneur d'un soldat.

Trente officiers étaient logés et nourris à l'évêché. Un autre jour, ils ont volé la moitié du diner de l'évêque; un autre jour ils ont enlevé le potage que son domestique allait lui servir.

Ils étaient fort courroucés d'avoir trouvé une cave épiscopale si mal montée, et surtout vide de vin de champagne. L'évêque leur dit qu'il ne leur en achèterait que ce qu'il y en avait.

Au moment de leur départ, ils ont transformé l'évêché en ambulance. Le 14 décembre, il y avait deux cents blessés prussiens, dont huit se combattaient dans la nuit. Les prêtres prirent soin de ces malheureux. Les Prussiens avaient rempli la cathédrale de prisonniers français, qui furent obligés de brûler les chaises pour se réchauffer. Leurs vêtements, troués de balles, protestaient éloquentement contre la fumure qui les accablait de ne pas s'être battus.

Les Prussiens ont fouillé toutes les librairies pour détruire les circulaires de l'évêque d'Orléans.

A son arrivée, le 14, le général Von der Tann a retiré les factionnaires de l'évê-

répliqua Joseph se mettant en devoir de continuer.

— Vous voulez donc absolument pousser les choses si loin qu'on ne vous laissera pas partir pour l'armée ?

— Mon ami, reprit Joseph, en riant, le chagrin de notre séparation te rend hyper-sensible. Me ne pas partir quand l'impératrice a donné son consentement !

— Elle peut le rétracter, dit gravement le comte.

— Parlez tu sérieusement ? demanda l'archiduc interdit.

— Très sérieusement.

— Et sur quoi fondez-tu cette supposition ? reprit l'archiduc en pâissant d'effroi.

— Oh ! prince, c'est plus qu'une supposition; c'est par malheur, presque une certitude, et pardonnez-moi de vous l'avouer, je crois que ce ne soit votre faute.

— Mon Dieu qu'ai-je donc fait pour mériter une punition si terrible ?

— Ce que vous avez fait, Altesse ? Vous avez oté votre masque, et vous avez montré votre visage découvert à ces gens qui errent dans les corridors du palais et ont l'oreille partout, et ils ont dit à l'impératrice, que ce visage était celui d'un mécréant qui se raille de ce qu'il y a de plus sacré au monde. Et, pour comble, vous avez mené le confesseur de S. M. Hier, au moment où il allait entrer dans le cabinet de l'impératrice avec le conseiller Quintian, ne l'avez-vous pas pris à part pour lui dire : « Gardez-vous

d'élever la voix en faveur de cet homme car, si vous obtenez sa grâce et une nouvelle place pour lui, ce sera un crime dont Dieu se vengera sur vous même, que je ne vous pardonnerai jamais et dont je me souviendrai, si un jour je monte sur le trône.

— Et n'avais-je point raison de parler ainsi ? s'écria Joseph avec chaleur. Le conseiller Quintian est un infâme criminel, un misérable qui, si j'étais empereur, serait mis au pilori et promené par les rues chargé de chaînes, non pas malgré, mais précisément à cause de son origine noble. Administrateur de la caisse des veuves et des orphelins, il en a détourné cinq cent mille francs, et il a gaspillé dans la débauche, cet argent, le plus sacré de tous. Et quand son crime fut découvert, comment l'en punit-on ? En le destituant, et voilà tout. L'impératrice, comblant le déficit, ordonna que l'affaire fût étouffée, parce que ce misérable est le père d'une de ses femmes de chambre. Depuis lors, il joue le rôle de pécheur repentant et contrit ; matin et soir il est à l'église, et l'impératrice le rencontre à l'autel chaque fois qu'elle y va faire ses dévotions. Et le père Porhammer intervient en faveur de cet homme ! n'est-ce pas railler la justice, appeler la vengeance céleste ?

— D'accord, dit le comte, haussant les épaules ; mais vous n'en avez pas moins eu tort, prince, de menacer le père ; car vous savez qu'il exerce une grande influence, et vous vous en êtes fait un en-

nemi. Il n'a pas manqué de rapporter vos paroles à l'impératrice, qui est entrée dans la plus violente colère en apprenant votre allusion au jour où vous serez empereur.

— Et d'où tiens-tu ces renseignements ? demanda Joseph avec surprise.

— Approchez votre oreille bien près de moi, plus près encore ; mon père m'a raconté tout cela il y a une heure, en sortant de chez l'impératrice.

— Le chancelier ?

— Lui-même. Vous connaissez sa discrétion touchant les affaires de l'Etat, et il ne s'en serait pas écarté sans raisons sérieuses et importantes. Pour vous dire la vérité tout entière, il vous engage, par ma bouche, à vous tenir sur vos gardes, à éviter tout ce qui pourrait exciter le mécontentement de votre auguste mère et à reprendre votre masque, sous peine d'être retenu à Vienne.

— Mais je n'ai jamais porté de masque, s'écria Joseph plein de désespoir. J'ai montré au monde un visage triste, quand j'étais rongé de tristesse, et je lui montre maintenant un visage gai, parce que mon cœur est plein de joie et que...

Il fut interrompu par la brusque entrée de l'empereur François, dont les traits bouleversés et les regards soucieux atestaient une profonde anxiété.

« Mon fils, dit-il vivement, je viens ici pour te parler sans témoin, ce qui est de toute impossibilité dans mes appartements. »

A ces mots, le comte Dominique s'in-

clina avec respect et sans mot dire et se dirigea vers la porte. Mais l'empereur le retint en ces termes :

« Restez, jeune homme, peut-être même serez-vous utile. Je sais que vous êtes l'ami le plus dévoué de l'archiduc, et que vous ne trahirez ni lui, ni moi. Mais ce n'est pas le moment de faire des phrases. Dis-moi Joseph, ton appartement a-t-il quelque porte secrète, quelque escalier dérobé par où tu puisse sortir du palais ?

— Moi ? s'écria-t-il avec indignation. Est-ce encore une nouvelle invention pour me calomnier auprès de l'impératrice ?

— Silence, silence, Joseph ! — Ce garçon-là a le caractère emporté de Mme sa mère. Il n'est question ici que de ton intérêt. Réponds donc sans détour : as-tu une issue secrète ?

— A quoi me servirait-elle ?

— A l'enfer ! murmura bien bas l'empereur en se penchant à l'oreille de son fils ; à sortir du palais à l'instant même, et à monter à cheval pour l'éloigner de Vienne au galop !

— Moi, fuir ! mon père ! s'écria-t-il indigné. En somme s-nous au point que le fils doive fuir devant sa propre mère ? Suis-je donc un criminel privé du droit de se défendre, et même de savoir de quoi on l'accuse ? Non, mon père, je ne fuis pas, fusse-je menacé de la détention perpétuelle ou de la peine capitale.

— Il ne s'agit de rien de semblable, mais simplement de savoir si tu as tou-

jours le désir de rejoindre l'armée, ou si tu veux rester ici ?

— Oh ! mon père, vous savez bien que je brûle de partir.

— S'il en est ainsi, sache donc que l'on est parvenu à faire croire à l'impératrice que la vie des camps te perdrait. Sa tendresse maternelle s'est alarmée, et pour te préserver de ce terrible avenir, elle a résolu de rétracter sa promesse.

L'archiduc poussa un profond soupir et ses yeux se remplirent de larmes. L'empereur se pencha et reprit en lui mettant la main sur l'épaule :

« Du courage, mon fils ! tout espoir n'est pas encore perdu. Je comprends ta douleur, car j'ai souffert ce que tu souffres. Moi aussi, au lieu de rester ici dans l'oisiveté et de n'être que la mariée de l'impératrice, j'aurais voulu me mettre à la tête d'une armée et commander, après avoir si longtemps obéi ; mais l'impératrice — à quoi bon parler de moi, qui suis un arbre mourant ; mais toi, tu es jeune et vert, et je ne veux pas qu'elle te prive des rayons du soleil et de la liberté.

Ecoute donc ! Tu ignores encore son changement de résolution ; n'attends pas qu'elle te le signifié ; pars tout de suite. Ecris-lui que tu l'éloignes secrètement pour éviter la douleur des adieux, mais que tu espères la revoir heureuse à ton retour et pouvoir déposer à ses pieds quelques lauriers. »

L'archiduc courut à son pupitre et dit : « Avez-vous un bon cheval à vendre ? »